



COMMUNE DE POMEROLS
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 5.1.1 – LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

P.L.U DE LA COMMUNE DE POMEROLS SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	
ARRETE LE	APPROUVE LE
Signature et cachet de la Mairie	

Code nom officiel de la servitude	Référence du texte qui permet d'instituer la servitude	Détail de la servitude	Date de l'acte qui a institué la servitude sur le territoire du PLU	Ministère ou Service Départemental responsable de la servitude
<p>AC1 Servitudes relatives à un périmètre de protection de monument historique.</p> <p><i>NB : Par arrêté ministériel du 21 juin 1965, un secteur sauvegardé a été créé sur l'ensemble du centre historique. Il s'accompagne d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur publié par arrêté préfectoral du 26 mars 1986.</i></p>	Loi du 31 décembre 1913 Loi du 2 mai 1930 Loi du 7 Juillet 2016	<p><u>-Monuments historiques</u></p> Eglise St Cyr Via Domitia	Arrêté du 22/12/1952 Arrêté du 20/10/1995	DRAC LR. – Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 5, rue Salle l'Evêque – CS 49020 34 967 MONTPELLIER Cedex 2
<p>PM1 Plan de Prévention des Risques inondation (PPRI)</p>	Loi du 22 juillet 1987 Articles L.562-1 à L.562-9 du code de l'environnement	PPRI Bassin Versant de l'étang de Thau	Approuvé le 25 Janvier 2012	Service Risques DDTM 34 Montpellier
<p>I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz</p>	Loi du 15 juin 1906	Gazoduc DN 200 Montpellier		DRIRE 6, avenue de Clavières 30 319 ALES CEDEX
<p>T1 Servitudes relatives aux chemins de fer</p>	Loi du 15 juillet 1845	*Ligne ferroviaire Montpellier -Bézier		SNCF Délégation à l'infrastructure – Pôle patrimoine / groupe domaine 4, rue Catalan – BP 91242 34 011 MONTPELLIER CEDEX 1